Mort de Jérémie à Marseille : la France demande l'extradition de Saïd D, meurtrier présumé, incarcéré à Bruxelles(màj)

07/03/2014 à 13h52



Addendum du 07/03/14 :
[NDLR : Bien relire le début de l'affaire et les suites données tant par la justice que par les médias]
La justice française vient de réclamer aux autorités judiciaires belges l'extradition d'un jeune homme de 22 ans, Saïd D., interpellé à Bruxelles l'été dernier après avoir tenté de commettre un braquage dans une bijouterie de la galerie commerçante de la gare du Midi. Car l'individu est recherché par la justice française pour avoir mortellement tranché la gorge d'une personne, dans le Sud de la France.
Cette agression mortelle, commise au centre de Marseille, remonte au 9 août 2013. En plein centre de cette ville, Jérémie Labroussse, un jeune étudiant en management de 22 ans, avait été agressé sauvagement et sans raison par un inconnu, qui lui avait porté un coup de tesson de bouteille dans le cou. La victime était décédée dans un snack-bar, où elle avait tenté de trouver refuge après avoir été attaquée. Et son agresseur avait pris la fuite, sans le moindre butin.
Identifié grâce aux images de vidéosurveillance et son ADN,

Saïd D. a été retrouvé deux jours plus tard à Bruxelles, après avoir commis une attaque dans une bijouterie de la galerie commerciale de la gare du Midi, à Saint-Gilles. Des faits pour lesquels il a déjà été condamné par le tribunal correctionnel de Bruxelles. Saïd D. pouvait déjà ainsi être libéré en avril prochain mais, reconnu par la justice française, son extradition a été réclamée pour qu'il réponde de son meurtre commis à Marseille. **Saïd D. serait déjà connu pour ses méfaits dans toute l'Europe, sous plus de 130 alias…**
La Capitale
Addendum 19/08/13
Mort de Jérémie à Marseille : la police exploite une nouvelle piste sérieuse

"Nous avons une deuxième piste, qui semble sérieuse, qui pourrait exonérer la première, mais il ne s'agit pas de mettre la charrue avant les boeufs. Il faut travailler les deux pistes, analyser ce qui peut accréditer l'une plus que l'autre", a déclaré lundi le procureur-adjoint de la République Jean-Jacques Fagni. "Il est vrai que nous avions un suspect, mais nous n'avions pas tous les éléments de responsabilité. Cela dit, la nouvelle piste n'est pas plus valable que la première et il faut rester particulièrement prudent", a-t-il ajouté.

Examen des images vidéo

De source proche de l'enquête, on se montre cependant plus affirmatif, indiquant que la piste du marginal a été écartée au profit de cette deuxième. L'examen des images vidéo aurait permis d'abandonner la première hypothèse, tout comme les analyses ADN des effets personnels du suspect. L'homme de 41 ans, souffrant de troubles psychiatriques, avait été interpellé dans un foyer du centre-ville marseillais le soir du crime. Il est actuellement interné à l'hôpital Edouard-Toulouse, où les enquêteurs ont indiqué qu'ils allaient l'interroger lorsque son état le permettrait.

Tf1

Addendum 14/08/13
Marseille : le meurtre de Jérémie n'était pas crapuleux

> *(…) D'heure en heure, et même si les éléments techniques ne sont pas encore venus corroborer cette piste, il semble de plus en plus évident que le garçon, promis à un avenir radieux, est bien tombé entre les griffes d'un déséquilibré en pleine crise de démence.*
> *(…) La Provence*

Addendum 12/08/13

> *Il s'agit d'un certain Ali Hamadou […]*

L'enquête est, cependant, loin d'être terminée. Lors de son interpellation, Ali Hamadou n'était en possession ni du téléphone portable de Jérémie ni d'une arme compatible avec celle ayant servi au crime ; de plus, ses vêtements ne semblaient pas ensanglantés, alors qu'une importante hémorragie a accompagné l'agression. «En 24 heures, il a pu se changer», note un enquêteur.

Plus troublant : le portable de la victime aurait émis, quelques minutes après les faits, dans les quartiers nord de Marseille, alors que le suspect ne les fréquente pas. «Il a pu se débarrasser du téléphone, qui aurait alors été récupéré par une tierce personne, à moins que l'appareil n'ait été ramassé par un passant peu scrupuleux sur la scène du crime», envisage un policier. […]

> *La loi dispense de sanctions pénales les personnes dont le discernement est aboli au moment du passage à l'acte. […]*

Le Figaro
BFM TV 11.08.2013

_____

Le meurtrier présumé de l'étudiant poignardé vendredi à Marseille a été interpellé samedi soir, a annoncé dimanche **le ministère de l'Intérieur dans un communiqué**, dimanche à la mi-journée.

> *"**Manifestement et gravement déséquilibré**, l'auteur présumé fera l'objet de soins psychiatriques sans consentement", a ajouté le ministère dans un communiqué, et "il appartiendra également à la justice de statuer sur son sort".*

Le Point

_____

Le suspect a été appréhendé vendredi entre 22h et 23h, grâce aux images des caméras de vidéosurveillance. Il s'agit d'un SDF bien connu du quartier, né en 1972 et originaire de la Drôme.

> *Ali A. a été plusieurs fois condamné à de petites peines pour divers délits de petite envergure (vols, stupéfiants, rébellion□). Sa dernière condamnation remonte à 2003 : 6 mois de prison avec sursis-mise à l'épreuve.*

Il semble dans un état de délire complet, qui a justifié son hospitalisation immédiate. Une perquisition est en cours dans le foyer qu'il occupait. Ses vêtements n'étaient apparemment pas souillés de sang. […]

Le Figaro

_____

> *Jérémie, l'étudiant de 22 ans poignardé vendredi soir à*

Marseille, est décédé des suites de ses blessures. Il avait été admis à l'Hôpital Nord après avoir été poignardé à la gorge. Son décès fait suite à une hémorragie très importante.

La Provence

_____

Addendum JT France 2 20H – 10.08.2013

A 1'02: "Encore une fois c'est une violence gratuite, un acte gratuit du quotidien et ça nous ne pouvons pas le tolérer à Marseille"

France 2

_____

Addendum audio RTL:

"C'est souvent comme ça sur Marseille : mauvais endroit, mauvais moment" (Dimitri, étudiant à Marseille)

RTL

_____

Addendum vidéo : Réaction de Caroline Pozmentier-Sportich, maire-adjoint à la sécurité à Marseille.

_____

Un jeune homme de 23 ans a été agressé vendredi soir à proximité de la gare Saint-Charles à Marseille (Bouches-du-Rhône). La carotide tranchée, l'étudiant a été transporté en urgence à l'hôpital Nord. Ce samedi matin, il était toujours entre la vie et la mort.

Parti chercher une amie à la gare Saint-Charles après une soirée chez des amis, Jérémie, étudiant à l'école de commerce Euromed, n'y est finalement jamais arrivé.

Sur le chemin, boulevard d’Athènes, une bagarre éclate. Les détails ne sont pas encore connus mais **le jeune homme est retrouvé vers 23h30, baignant dans son sang, la carotide tranchée par une arme blanche**. Le vol de son téléphone portable, que les enquêteurs n’ont pas retrouvé sur le corps, pourrait constituer le ou l’un des mobiles de l’agression.
(…) Le Parisien